

## Communiqué de presse

Mardi 18 mai 2010

# Le bilatéralisme dans l'intérêt mutuel

## Nouvelle prise de position sur la politique européenne de la Suisse

**Pour l'organisation faïtière de l'économie suisse, il n'y a pas d'alternative à la poursuite de la voie bilatérale. Notre pays est un partenaire économique intéressant pour l'UE, dont nous sommes le deuxième partenaire commercial. Même s'il faut s'attendre à ce que la voie bilatérale se complique, economie suisse s'engage pour des négociations ciblées dans d'autres domaines présentant un intérêt mutuel.**

Il importe d'examiner régulièrement les orientations fondamentales de la politique européenne de la Suisse, au vu des évolutions en cours. economie suisse le fait dans une perspective économique. Sur la base de critères comme la compétitivité, l'accès au marché et la souveraineté en matière de politique économique, nous avons évalué à nouveau les différents scénarios de politique européenne.

« Aux yeux de l'économie, la voie bilatérale a fait ses preuves. Compte tenu de nos particularités économiques et politiques, il n'y a pas d'alternative » a déclaré Gerold Bührer, président d'economie suisse. La voie bilatérale garantit à l'économie suisse un accès au marché largement non discriminatoire, renforce sa compétitivité internationale et préserve dans le même temps un degré d'autonomie aussi élevé que possible en matière de politique économique et monétaire.

Tous les scénarios de politique européenne – de l'isolement à l'adhésion à l'UE – présentent des inconvénients par rapport au bilatéralisme. La voie bilatérale empruntée n'est pas pour la Suisse une façon de sélectionner ce qui lui convient. Par ailleurs, notre pays doit communiquer de manière plus offensive le fait qu'elle est intéressante pour les deux parties. En effet, l'UE bénéficie autant que la Suisse de l'accès réciproque au marché. « La Suisse est le deuxième client de l'UE, devant le Japon, la Chine et la Russie. Elle contribue de manière non négligeable à la compétitivité et à la stabilité de l'Europe » a déclaré Pascal Gentinetta, président de la direction d'economie suisse.

Même si la voie bilatérale se complique, en raison du nombre croissant de membres de l'UE et de la reprise automatique du droit communautaire qu'elle exige, economie suisse s'engage en faveur de son développement ciblé. Dans la mesure où ils satisfont des critères clairement définis, l'économie soutient la conclusion d'accords bilatéraux pour le libre-échange agroalimentaire, le droit des produits chimiques et le commerce de l'électricité. L'économie suisse est également intéressée par une ouverture du marché des services financiers. Cependant, un accord global nécessiterait des adaptations de la législation sur les banques, les assurances et les bourses, qui menaceraient la compétitivité internationale de la Suisse. Un accord devrait garantir non seulement l'accès au marché des prestataires de services financiers suisses, mais aussi la protection de la sphère privée et la réglementation de l'entraide juridique et administrative de la Suisse. economie suisse rejette catégoriquement un échange automatique d'informations. La reconnaissance mutuelle des autorités de

surveillance nationales revêt aussi une importance centrale. Il serait donc opportun d'effectuer des travaux exploratoires informels en vue de la conclusion d'un accord. D'après Claude-Alain Margelisch, vice-président du Comité exécutif de l'Association suisse des banquiers, « un accord sur les services financiers serait dans l'intérêt mutuel. Reste à vérifier si, dans un climat caractérisé par des tendances protectionnistes, une ouverture des marchés a des chances de voir le jour. »

En lien avec le développement de la voie bilatérale, il importe de garder à l'esprit que plus l'économie helvétique est intégrée dans l'économie européenne, plus l'impact sur la croissance est grand pour la Suisse comme pour l'UE. D'après Gerold Bühler, « au vu des liens étroits entre la Suisse et l'UE, il est vital pour notre pays que les problèmes rencontrés par certains pays de la zone euro en raison de leur endettement massif soient résolus durablement ». Une concurrence efficace entre les deux partenaires commerciaux dans le cadre de marchés ouverts et mondialisés renforce la qualité de la place économique européenne par rapport à l'Amérique du Nord et à l'Asie et s'avère donc dans l'intérêt des deux parties.

Pour toutes questions :  
Cristina Gaggini, directrice romande  
Téléphone : 078 781 82 39  
[cristina.gaggini@economiesuisse.ch](mailto:cristina.gaggini@economiesuisse.ch)